



## Assemblée Générale 2019

Vendredi 7 février 2020,  
Maison Départementale des Comités Sportifs  
à Mennecy

Clubs présents ou représentés (nombre de voix) : représentants des clubs de Athis-Mons (6), Dourdan (6), Draveil-Sénart Val-de-Seine (9), Egly (7), Étampes (9), Etrechy (4), Grigny (3), La-Ferté-Alais 2 (3), Les Ulis (3), Lisses (7), Marcoussis (5), Massy (7), Mennecy (7), Montlhéry (6), Morangis (7), Morsang-sur-Orge (8), Orsay (7), Sainte-Geneviève-des-Bois (8), Saintry-sur-Seine (4), Saint Vrain (5), Soisy-sur-Seine (3), Villabé (1), Wissous (3)

Clubs absents ou excusés :

Boussy-Saint-Antoine (2), Draveil-Orme (1), Forges-lès-Bains (4), Gif-sur-Yvette (0), Palaiseau (2), Quincy-sous-Sénart (4), Richardville-Billebaude (1), Saulx-lès-Chartreux (2), Villebon-sur-Yvette (3), Villemoisson-sur-Orge (5).

Total des voix participant aux votes : 152 ; voix présentes ou représentées : 128 ; le quorum est atteint.

Le Président ouvre la séance à 20h10 par une minute de silence pour les archers disparus cette année, avec une pensée plus particulière pour Cosimo Corvaglia, disparu la semaine dernière, et dont le dévouement pour le tir à l'arc a été exemplaire notamment en arbitrage.



Le Comité compte de nouveaux dirigeants en 2019. Le Président les salue et leur souhaite la bienvenue au nom des archers du département : Bertrand LEBORDAIS pour egly, Fabien DELLAMORE pour Les Ulis, Cédric VANWAMBEKE pour Palaiseau, Alexis CRIBLEZ pour St Vrain et Ludovic HEMERY pour Villemoisson.

**Ouverture de l'AG Extraordinaire** destinée à adopter les nouveaux statuts, ceux-ci ayant été envoyés auparavant aux présidents de club.

Le Président rappelle que, en tant qu'organe déconcentré de la FFTA, le CDTAE et les clubs affiliés sont tenus de respecter ses statuts, en particulier sur l'élection du Comité directeur tous les 4 ans. Les candidatures aux postes du bureau directeur sont à déposer 4 semaines avant les élections, soit en septembre, la FFTA faisant son AG élective le 12 décembre.

Les dirigeants des clubs doivent pouvoir s'assurer que les bénévoles n'ont pas de casier judiciaire, n'ont pas été condamnés pour des infractions graves, notamment à caractère violent ou sexuel.

Vote : les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité avec 128 voix.

#### Ouverture de l'AG ordinaire :

#### RAPPORT MORAL 2019 du Président

Il reste difficile de séparer les années sportive (de septembre à aout) et civile (de janvier à décembre pour les aspects financiers). Il a été envisagé de repasser notre comptabilité en saison sportive pour la fédération. Le conseil départemental accepte pour le moment sur les deux versions, et l'aide aux sports sur des comptes annuels : nous serons donc sur des comptes annuels.

Pour la labellisation de vos clubs, il faudra transmettre à la fédération votre rapport d'AG et vos comptes approuvés et participer à l'AG du comité départemental.

Le Président : « je remercie les bénévoles qui s'investissent pour le développement du tir à l'arc en Essonne, avec une mention particulière aux organisateurs de compétitions dominicales et championnat départementaux ainsi que toutes les rencontres Débutants.

Merci à ceux qui nous adressent des actions pour les centres de loisirs ou maisons de quartier. Et grand merci aux bénévoles qui nous assistent lors des manifestations de découverte ouvertes à tout public.

Il y a quelques temps encore, fatigué par l'activité soutenue du Comité (réunions le soir, nombreux dossiers de subvention, rencontres avec le conseil départemental, le CDOS, le HUB de BOBIN, les réunions : sports santé, sport nature), je prévoyais de passer la main. Mais depuis 2 ans je suis bien aidé par les membres du Comité, il y a vraiment un investissement de tous, dans les Commissions, sur le terrain, dans les représentations du comité à la région, ou auprès des réunions avec les élus, mais aussi la représentation du comité lors des compétitions, des stages de formation ou réunion des entraîneurs.

Un grand merci à eux, ils font un beau et grand travail pour répondre à vos attentes. Je sais que dans vos clubs, vous avez un engagement sincère de communiquer votre passion auprès d'un large public, pour faire découvrir au plus grand nombre notre sport.

Pour le sport et l'organisation des CD, je salue les organisateurs des beaux championnats qu'ils nous ont proposés et surtout du CD Campagnes à Mennecy. Ainsi que l'organisation du CR TAE à Soisy en juin, merci au sponsoring Carrefour.

Et au bon fonctionnement et encadrement du Groupe Essonne. Ce groupe est la porte vers les championnats Régionaux (un mot de Yann : Ils étaient 35 jeunes, en 4 groupes). Cette année fut marquée par un fort pourcentage d'absence lors des différentes séances (cause : maladie, école, compétition ou oubli). Cette année nous sommes vigilants à ce taux d'absence qui diminue (par des rappels des séances, une semaine avant le rassemblement par mail et en passant par le secrétariat). Notre point fort est le suivi d'entraînement par mail, adressé aux archers, parents d'archer, président et entraîneur des jeunes.)

Rappel : tous les entraîneurs peuvent venir lors de ces rassemblements. Dans l'avenir, l'objectif reste inchangé, amener les archers à pratiquer du TAE, et monter le niveau de ceux qui y sont déjà.

Nous avons, pour cette saison 2020, déjà eu l'organisation du CD Salle adulte à Morangis, et aussi du CD Salle jeune à Grigny, merci pour tous les bénévoles du club, et bravo à eux, une bonne organisation et une très grande mobilisation de tous.

Nos attentes se tournent maintenant sur l'organisation de la saison en extérieur avec le CD Beursault et le CD Campagne, suivi des parcours et des TAE. »

## Rapport avec les organismes externes :

- la DDCS
- le CDOS pour action école en classe olympique
- la FFTA
- l'ex-CNDS, avec un remerciement tout particulier pour Mme Vandionant qui a soutenu le dossier du Comité départemental.
- le Conseil départemental : bon soutien pour les subventions

Remerciements sincères à ces organismes.

## Également remerciement à tous les archers et adhérents bénévoles :

- les membres du Comité départemental, constitué d'une bonne équipe, dynamique et en cohésion
- les Clubs : merci de travailler pour le développement du tir à l'arc, avec une mention particulière aux organisateurs de compétitions dominicales et de championnats départementaux.

Appel à organisateurs afin de préparer les candidatures pour la saison hivernale – l'ouverture du calendrier approche (Chpts Dep, rencontres Débutants pour le Comité).

Le nombre de licenciés est en baisse : Guillaume Corre a analysé les statistiques – ils vont être envoyés.

Les salariés du Comité départemental sont actifs principalement sur les missions en club et animation découverte.

Mais les prestations sont en baisse (manque de budget des collectivités, approche des élections municipales où les équipes sortantes ne veulent pas s'engager)

## Labellisation (Philippe REGNAULT)

Fin des labels bronze / argent / or- ils sont remplacés par 4 nouveaux labels : ELITE, EXCELLENCE, AMBITION et ESPOIR avec des critères différents – la fiche technique éditée par la FFTA a été envoyée aux présidents.

Le plus élevé (ELITE) est impensable à avoir en Essonne (implique des structures permanentes, des employés en CDI etc.)

Il est possible que les critères retenus pour l'obtention des nouveaux labels évoluent compte tenu du contexte actuel.

Une réunion sera prévue pour apprendre à élaborer le plan de développement associatif et ainsi hiérarchiser les priorités.

## Commission Débutants (Sandrine TARDIEU)

RENCOUNTER Jeunes et Adultes

- 2 rencontres à 10m (depuis 2017) • 2 rencontres à 15m (depuis 2017) • 1 finale par équipe de club

Objectifs :

- Progression pendant la saison salle
- Passage de flèches (même si rythme différent en 2 fois 6x3 au lieu de 6x6 flèches)
- Outil pour l'entraîneur pour structurer sa saison.
- Accueil des adultes débutants dans le cycle des rencontres (format à rediscuter après cette première saison test).
- Cette année, annulation de Forges et faible participation à Athis.
- Une douzaine de clubs/compagnies représentés

Finale Rencontre Jeunes : 14 mars à Grigny en tir par équipe de club (mixte de club et de catégorie)  
Mini-Fédéral : 2 mai à Mennecy et 6 juin à Ste Geneviève des bois, aussi ouvert aux adultes 1<sup>ère</sup> année de licence.

Concours Débutants : 29 mars à St Vrain - 10 mai à Morsang sur orge (ext)

Le Président rappelle qu'il est toujours possible d'accueillir des bonnes volontés au sein des commissions, ils peuvent être coopté.

## **Commission Formation** (Romain BURNIER)

Beaucoup d'interrogations sur les chiffres (nombre de licenciés, renouvellements,

Il est rappelé que les inscriptions aux formations s'effectuent sur l'espace licencié sur l'intranet FFTA.

*Formation continue :*

- Actualiser les connaissances et les compétences des stagiaires
- Prolonger le statut « actif » de l'entraîneur pendant 3 ans

Déroulement : Apport théorique - Mise en situation pratique - Durée : 7 heures minimum

*Modules complémentaires* : Poussins – Arc à poulies – Parcours - Performance

Développer les connaissances et compétences des diplômés fédéraux EF, E1, E2, dans des domaines qui ne sont pas abordés en formation initiale,

Conditions d'accès : Être licencié FFTA - Être diplômé E1, E2, ou EF - Avoir été sensibilisé au thème abordé.

### ***Passerelle E1 vers EF :***

Formation à Corbeil en 18 h : 13 juin + 20 juin + 12 sept 2020 avec examen en mars 2021

Il est rappelé que l'inscription aux formations se fait par l'archer lui-même sur son espace licencié sur l'intranet FFTA – c'est un projet avec le club qui doit donc en être informé

## **Commission Arbitrage** (Maamoun BERNICHI)

Alexandre DEBRENNE est félicité pour sa nomination en tant qu'arbitre continental.

9 candidats arbitres cette année. Mais il demeure un manque d'arbitres au sein de l'Essonne.

## **Commission Sportive** (Alexandre CHRETIEN- Gerard DELVAL)

### **Groupe Essonne :**

Communication entre les encadrants des groupes et les clubs d'appartenance des jeunes archers, avec envoi d'un suivi d'entraînement après chaque séance.

24 archers du Groupe Essonne ont participé au CD salle Jeunes

Sélection au Championnat Régional : 26 jeunes dont 6 du Groupe Essonne

Présentation de statistique sur la fréquentation aux championnats départementaux, régionaux et nationaux.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Salle adultes	238	194	202	207	191	181
Salle Jeunes	75	73	80	104	85	88

Beursault	153	129	120	122	125
Campagne	28	60	44	76	67
3 D	60	47	17	50	39
50 m	156	170	179	185	115
Nature		71	33	38	63
70 m	102	96	110	147	116

Pour la saison 2020 :

**CD Campagne** : 19 avril à Orsay

**CD Beursault** : 25 & 26 avril

**CD Nature** : 5 avril à Draveil Orme

**CR Campagne** : 7 juin à Draveil Orme

**CD 50 m** : 7 juin à st Geneviève des Bois

**CD 3D** : 14 juin à Draveil-Sénart

**CD 70 m** : 21 juin à Morangis

Un rassemblement extérieur avec une approche aux longues distances sera programmé comme l'an dernier.

### **Trésorerie** (Raphael HODOROABA)

Présentation succincte car les comptes annuels ont été envoyés aux présidents

Budget de 180000 euros en 2019, dont 35000 euros de subventions (plus bas niveau depuis 10 ans). Pour arriver à tenir le budget, il a fallu réduire au maximum les dépenses.

Préparation d'autres projets pour tenter d'augmenter les subventions.

Budget prévisionnel 2020 de 210000 euros, dont 110000 de salaires, 33800 de loyer pour les locaux (stockage, formation etc.)

Impératifs :

- 2 séjours à Chamarande dans la saison
- nombre de licenciés supérieur à 2000
- prestations (mairies, CE etc.)
- actions en accord avec le Conseil départemental

Compte des heures cumulées des salariés du Comité départemental :

- Formations en club : 522 heures
- Groupes Essonne : 130 heures
- Animations (mairies, CE) : 160 heures
- Cours particuliers au local du Comité : 80 heures
- Handis (IME) : 146 heures
- Formation : 80 heures
- Séjours à Chamarande : 140 heures

Avec en plus les temps de préparation et les déplacements.

**votes** : Vote du rapport moral : voté à l'unanimité

Rapport financier : voté à l'unanimité

**Délégué à la FFTA** : Conformément à l'article 8.5 des statuts de la FFTA, un appel à candidature a été fait pour être délégué à la FFTA le 30 mars à l'INSEP de Vincennes : Frédéric COSTILHES (Marcoussis) et Romain BURNIER se sont présentés et ont été élus à l'unanimité à 128 voix pour.

Le Président demande aux élus des clubs de continuer à communiquer (questions, remarques) avec le Comité départemental.

Il est rappelé que le Comité régional met à disposition le dispositif lanséo pour la gestion des concours – une formation à son utilisation sera prévue.

Fin : 21h45

Le Président  
P Letartre



le Trésorier  
R Hodoroaba

